*Les nouvelles de votre municipalité*

# LA LETTRE DE VENERQUE

Janvier et Février 2026 I Numéro 311

Ne pas jeter sur la voie publique

***Mail : contact@mairie-venerque.fr***
***Site : www.mairie-venerque.fr***
***Tél : 05.62.11.59.59***

## L'Édito du Maire

Penser Venerque, c'est naturellement prendre en compte les réalités nationales et internationales qui pèsent sur notre action locale. L'année écoulée a, une fois encore, apporté son lot de défis inédits et, trop souvent, ce sont les maires qui se retrouvent en première ligne pour maintenir le cap, en assurant la gestion quotidienne au plus près de nos concitoyens

Comme de nombreux élus, j'espérais qu'après les crises sanitaire, énergétique, inflationniste puis sécuritaire, nous pourrions enfin sortir de cette succession d'épreuves. Force est de constater qu'à l'horizon 2026, la crise budgétaire de l'État et un contexte démocratique fragilisé continueront de placer villes et villages de France sous forte pression.

Malgré cette situation, nous poursuivons notre mission avec responsabilité et engagement. En restant attentifs à ce que Venerque conserve son âme rurale, ce cadre de vie où il fait bon vivre, soutenu par l'énergie de nos associations, ainsi que par le savoir-faire de nos artisans et commerçants. Nous sommes convaincus que celles et ceux qui nous succéderont sauront faire preuve de la même abnégation.

En mars prochain, vous serez appelés à élire un nouveau conseil municipal. Ce rendez-vous démocratique est essentiel. Le doute, le découragement ne doivent jamais mener à l'abstention : s'abstenir n'est pas protester, c'est laisser d'autres décider à votre place.

Dans cet esprit de confiance et de partage, les élus municipaux et l'ensemble des agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour l'année à venir et vous inviter à la cérémonie des vœux, le jeudi 8 janvier à 19 heures, à Terraviva.

**Michel Courtiade, Maire de Venerque**

## *Rythmes Scolaires*

Le Maire de Venerque, accompagné de la directrice de l'école élémentaire, de la directrice de l'école maternelle, de la présidente de l'association des parents d'élèves ainsi que des représentants de Léo Lagrange, s'est réuni récemment afin d'échanger sur les orientations possibles concernant le rythme scolaire des écoles de la commune à compter de la rentrée de septembre 2026. Les deux options envisagées étaient :

- un rythme basé sur 4 jours par semaine,
- un rythme basé sur 4 jours et demi par semaine, tel qu'il se pratique aujourd'hui.

Dans ce cadre, une consultation des familles des deux écoles de la commune a été menée. L'analyse des résultats fait apparaître qu'une majorité relative des familles souhaite le maintien du rythme actuel sur 4 jours et demi. Toutefois, une part significative des répondants, près de 41 %, s'est déclarée favorable à un changement vers un rythme à 4 jours, traduisant ainsi une division notable.

Au cours de cette rencontre, il a également été souligné que la Convention citoyenne et la Cour des comptes, saisies sur cette question au niveau national, ne se sont pas encore prononcées. Dans ce contexte, modifier le rythme scolaire dès à présent pourrait conduire à de nouvelles évolutions imposées dans un délai très court.

Une telle instabilité serait préjudiciable à l'organisation des enseignants, des équipes d'encadrement, des services municipaux, des familles, et générerait un inconfort pour les élèves.

Au regard de l'ensemble de ces éléments — résultats de la consultation des familles, analyses des rapports nationaux sur les rythmes scolaires et critères de réflexion dégagés collégialement — un consensus multipartenarial s'est dégagé. Il a donc été décidé, de manière concertée, de maintenir le rythme scolaire actuel, dans l'attente des orientations nationales à venir.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

**Michel Courtiade, Maire de Venerque**

***Venez nombreux tous les jeudis matin dès 8h et les vendredis soir à partir de 17h aux marchés de Venerque sur les allées du duc de Ventadour !***
***Vous pourrez y retrouver vos commerçants chaque semaine avec des animations ponctuelles.***

# Infos structures communales

## Inscription Scolaires

Pour une première inscription dans les écoles de Venerque en septembre 2026 (1ère année de maternelle ou 1ère année d'élémentaire, ainsi que pour tout nouvel arrivant), vous devrez suivre la démarche suivante.

1) A l'accueil de la Mairie :

La première étape consiste à venir en mairie ou à contacter l'accueil afin d'obtenir un dossier d'inscription. Celui-ci est à remettre pendant les heures d'ouverture au public de la Mairie (du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, ainsi que les 1er et 3ème samedi du mois de 9h à 12h) , dûment complété avec les documents suivants :

- le livret de famille, la carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

2) A l'école:

Dans un second temps, après validation du dossier d'inscription de votre enfant par la commune, vous devez prendre rendez-vous avec la directrice de l'établissement afin de procéder à l'enregistrement de son inscription. Vous devrez venir à ce rendez-vous et présenter les documents suivants:

- le carnet de santé de l'enfant ou un document attestant qu'il a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge
- le livret de famille, la carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- le dossier d'inscription validé par la commune

## Les infos Médiathèque

***Tous nos voeux en cette nouvelle année !***

**Fin du cycle « Musique & Littérature »**

Plus que quelques jours, jusqu'au 12 janvier, pour profiter des guitares et jouer sur place !
Expositions Claude Nougaro : Jusqu'au 11 janvier

Nouveauté : Venez jouer sur place, en famille aux jeux mis à disposition ou les emprunter.

**Mercredi des petits :** Mercredi 18 février 2026 de 15h à 16h

Merci de restituer uniquement les romans, albums, BD appartenant à la médiathèque départementale (précisé sur le code-barres du document) entre le 17 et le 21 février. Nous choisirons de nouveaux titres disponibles dès le 17 mars.

**Fermeture de la médiathèque : du 24 au 28 février 2026**

## Inscription Élections Municipales 2026

Dans le cadre des éléctions municipales à venir, les 15 et 22 mars 2026, pour les personnes non-inscrites, pensez à vous inscrire. Soit en vous rendant en mairie aux horaires d'ouvertures (8h30 - 12h30 / 14h30 - 17h30 du mardi au vendredi et les 1er et 3e samedi du mois), soit en ligne sur https://www.service-public.gouv.fr/particuliers
Pour rappel, les citoyens âgés de 18 ans sont inscrits automatiquement uniquement s'ils ont fait le rencesement après leurs 16 ans. Sinon, ils doivent s'incrire en ligne ou en mairie. Inscription jusqu'au 04 février 2026 en ligne et jusqu'au 06 février en mairie

## Les élu·es Et Si Demain VENERQUE

Alors que notre mandature touche à sa fin, nous souhaitons adresser un merci sincère et chaleureux à toutes celles et ceux qui nous ont suivis, écoutés et soutenus durant ces six années.
En tant qu'élu.es minoritaires Et Si Demain Venerque, nous avons défendu avec conviction la démocratie locale, la transparence, l'environnement, l'école, la culture, le social... Notre rôle nous a permis de porter une voix différente, de questionner et de proposer, rappelant que la diversité des opinions est une force pour notre commune. À travers nos billets dans la lettre municipale, nous avons souhaité offrir un autre regard sur Venerque. Nous vous adressons tous nos vœux pour 2026 : qu'elle soit une année de bonheur, de paix, de santé. Merci pour votre confiance et vos échanges.
Avec toute notre gratitude. elus@et-si-demain.fr

# Vie associative

## APEV - Association de Protection de l'environnement de Venerque

«Quand les gens dorment, les chauves-souris dansent»: apprenez à mieux connaître ces mammifères volants que l'on côtoie au quotidien dans la nuit Venerquoise.
Mal connues et parfois injustement mal aimées, découvrez leur biologie, leur mode de vie et leur importance dans l'environnement au cours d'une conférence grand public en partenariat avec la Réserve Naturelle confluence Garonne-Ariège, le Mardi 27 Janvier à 19H salle Terra Viva (durée 1h environ, entrée libre).
On peut croiser jusqu'à 17 espèces de chauve- souris sur notre territoire, dont la Pipistrelle, qui pèse entre 5 et 15 grammes. Toutes les vidéos des animaux sont sur YouTube (Les animaux de Venerque)L'association compte sur vous pour nous rejoindre (une fois/mois). Contact: apev.environnement@gmail.com

## AG Comité de Jumelage - Hodosa

## Concert d'hiver de l'EMV

## EMV Programme 2026

# Enquêtes Publiques

## RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de la révision PLU et suite au second arrêt du projet, une nouvelle enquête publique, pour répondre à vos questions, devrait se dérouler du 02 février 2026 jusqu'au 04 mars 2026. Ces dates prévisonnelles vous seront confirmées ultérieurement, notamment par le bias du site internet et par voie de presse.

## Les citoyens sont appelés à donner leur avis sur le projet de reclassement et d'extension de la Réserve naturelle régionale (RNR)

Réserve Naturelle Régionale CONFLUENCE GARONNE-ARIÈGE

L'équipe gestionnaire de la Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège a déposé un dossier auprès de la Région Occitanie pour un reclassement et une extension de son périmètre. La procédure administrative est lancée et devrait aboutir en 2026. Les citoyens et acteurs locaux sont invités à donner leur avis jusqu'au 24 janvier 2026.
https://www.laregion.fr/consultation-RNR-confluence-garonne-ariege
Les citoyens auront encore l'opportunité de s'exprimer lors d'une enquête publique ouverte du 10 février 2026 à 9h au 13 mars 2026 à 17h. Des registres papier seront à disposition dans les mairies des 14 communes concernées et des permanences seront tenues dans certaines d'entre elles. Un registre dématérialisé sera également disponible. Plus d'informations sur le site internet rnr-confluence-garonne-ariege.fr ou par mail contact@rnr-confluence-garonne-ariege.fr

# VENERQUE
## En Janvier et Février

**Tous les jeudis AMAP**
Apéro les 1ers jeudis du mois, préau Oustalet dès 18h45
**Jeudi 08 Janvier**
**Voeux du Maire à 19h à TerraViva**
**Samedi 17 Janvier**
Café Bricol & Couture - de 10h à 13h Salle des Fêtes
**Lundi 26 Janvier - 18h30**
Réunion d'information Frelon Asiatique
Salle Soulages 18h30
**Mardi 3 Février - 18h30**
AG Comité Venerque Hodosa + Projection de film
**Mardi 17 février - 18h15**
Spectacle École Primaire - Salle Soulages, 18h15
**Samedi 21 Février**
Café Bricol & Couture - de 10h à 13h Salle des Fêtes

## Collecte des Sapins

Du 26 décembre 2025 au 18 janvier 2026, la CCBA organise une collecte spéciale de sapins au Allées du Duc.Votre sapin doit être complètement débarrassé de ses décorations, sans sac plastique et sans pot. Cette collecte gratuite permet une valorisation locale : tous les sapins sont broyés et transformés en paillage pour les espaces verts du territoire. Un déchet devient une ressource !

# TERRAVIVA
## Agenda Culturel
(résa sur festik.fr)

**Samedi 10 Janvier - 21h**
Concert d'orchestre d'harmonie Venerque - Le Vernet
Salle Soulages, Entrée Libre
**Vendredi 23 Janvier - 20h**
Sortie de résidence Cie SOOST «Masque en Rade»
Gratuit
**Samedi 24 Janvier - 20h**
Spectacle de Théâtre «Fil à la Patte» Cie du Grenier
Salle Soulages 20h - 14€ Réduit 7€
**Mardi 27 Janvier - 19h**
Conférence sur les Chauves-souris à 19h.
Organisé par l'APEV et la Réserve Garonne RNR
**Samedi 31 Janvier - 21h**
Concert d'hiver par l'EMV Salle Soulages 21h
Entrée libre sur réservation
**Samedi 7 et dimanche 8 Février - 10h30 - 17h30**
Salon du Bien-être, Salle Soulage et Hall Dieuzaide entrée libre
**Samedi 14 Février - 20h**
Concert UDEMD, Salles Soulages 20h
**Vendredi 27 Février - 20h**
Sortie de résidence Cie Diffluences «Bien après la fin du monde» Salles Soulages 20h - Gratuit.

## Pour information

**Permanence du CCAS**
A la Mairie les 03 et 17 janvier de 9h30 à 11h30.
Et les 07 et 21 février de 9h30 à 11h30.
Sur RDV au **05.62.11.59.59** ou par mail à ccas@mairie-venerque.fr.

**France Services**
Les permanences sont assurées tous les jeudis de 9h à 12h.

**Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS)**
Le SIAS s'adresse à toutes les personnes : de plus de 60 ans, en sortie d'hospitalisation, en perte d'autonomie, ou handicapées, en isolement social.
220 Route d'Ox - 31600 Seysses
**Tel : 05 61 56 18 00** - Courriel : contact@sias-services.fr

**Pour rencontrer une assistante sociale**
Contactez le pôle d'Auterive de la Maison des Solidarités de Muret, 6 Boulevard Jules Guesde à Auterive,
**Tel : 05.34.27.34.58**

**Maison de l'Habitat**
Permanence à la Mairie de Venerque le 3ème jeudi du mois de 10h à 12h. (18/09 & 16/10)
Sur RDV au **05.61.50.05.93**

**Halte Répit Saubens**
Lieu d'accueil : Maison des Aînés et de la Culture de Saubens -2 allée des Feuillantines à Saubens
Tél. : **05 61 56 89 75**
Courriel : contact@mairie-saubens.com

## Pharmacies de Garde

**JANVIER**

**Jeu. 01/01 PH. ROPARS,** 05 61 50 26 10
18 Avenue de Toulouse, AUTERIVE
**Dim. 04/01 PH. DE LA CROIX BLANCHE,** 05 61 08 76 86 1 Rue Jean Monet, EAUNES
**Dim. 11/01 PH. DU PASTEL,** 05 61 08 67 08
10 Place Vincent Auriol, LABARTHE S/LEZE
**Dim. 18/01 PH. DU FORT,** 05 62 23 41 99
208 Place du Fort, LABARTHE S/LEZE
**Dim. 25/01 OFFICINE DE LACROIX FALGARDE,** 05 61 76 24 09 Centre CCial Vert Campagne
LACROIX FALGARDE

**DECEMBRE**

**Dim. 01/02 PH. DE LAGARDELLE SUR LEZE,** 05 61 08 16 66 18 Rue de l'Oratoire,
LAGARDELLE S/LEZE
**Dim. 08/02 PH. DHERS-BOYER,** 05 61 81 30 39
42 Rue de la République, NAILLOUX
**Dim. 15/02 PH. DES PINS** 05 61 76 26 62
38 Rue Sainte Barbe, PINS JUSTARET
**Dim. 22/02 PH. DE LA CROISETTE,** 05 62 20 68 20
Centre CCial de la Croisette, PINS JUSTARET